

Q. Qui vous a demandé pour travailler à la réparation de la maison du demandeur, n'est-ce pas votre père?—R. Mon père est venu chez nous me demander si je voulais prendre la *job* en société avec lui, que si je ne voulais pas, il ne la prendrait pas, et j'ai consenti.

Q. N'est-il pas vrai que c'est votre père seul, et sans vous qui a fait le marché avec le demandeur, et qui en a posé les conditions?—R. Oui.

Q. Le cinq novembre dernier, avez-vous donné votre déposition librement, sans contrainte et sans aucune promesse de la part du demandeur?—R. Oui; le demandeur ne m'a fait aucune promesse pour donner ma déposition première.

Q. Lorsque vous dites dans votre déposition que vous ne connaissez pas les faits sur lesquels on vous a interrogé, n'entendez-vous pas par là dire que vous ne vous rappelez plus de ces faits-là?—R. Lorsque j'ai dit que je ne m'en rappelais plus, c'est une chose que j'ai oubliée.

Q. Lorsque vous avez dit que vous ne les connaissiez pas, vouliez-vous dire que vous ne vous en rappelez plus?—R. C'est que je ne les connaissais pas.

Q. Comment se fait-il que vous ne connaissez pas maintenant des faits que vous connaissiez et que vous avez affirmés dans votre déposition du 5 novembre dernier?—R. Tout ce que je vous ai dit, c'est ce que j'en pensais; je n'en connais pas plus.

Q. Les défendeurs, MM. McCarthy, ne vous ont-ils pas employé très longtemps, et ne vous ont-ils pas fait gagner votre vie depuis un grand nombre d'années?—R. Oui.

Q. Actuellement et depuis le mois de mars dernier, n'êtes-vous pas employé par eux à la construction ou réparation de vaisseaux?—R. Non.

Q. Pour qui travaillez-vous depuis le mois de mars dernier?—R. Je travaille pour le gouvernement au chantier du havre, vis-à-vis la ville de Sorel, sur le terrain des messieurs McCarthy, qu'ils ont loué aux commissaires du havre de Montréal.

Q. Qui est le surintendant ou le directeur de ces travaux?—R. Je connais M. John McCarthy qui est inspecteur ou surintendant; mais ce n'est pas lui qui conduit les travaux, nous n'avons pas d'affaire à lui, mais au foreman; il ne fait qu'inspecter les ouvrages. C'est M. Pierre Côté qui est foreman, et qui m'a dit avoir été engagé par M. Young de Montréal.

Q. N'est-ce pas M. McCarthy qui vous a engagé là, ou n'avez-vous pas été engagé là par son entremise?—R. Non; parce que lorsque j'ai été engagé là, M. McCarthy n'y avait pas d'affaire, c'est l'automne dernier de bonne heure, et il n'est entré en charge qu'en hiver; c'est M. Pierre Côté qui m'a engagé.

Q. N'est-ce pas M. McCarthy qui fixe le prix des hommes employés au dit chantier?—R. Je ne m'en suis pas aperçu moi, parce que mon salaire a été fixé par le foreman et le capitaine Charles Armstrong, l'automne dernier.

Q. Avez-vous reçu un subpoena pour venir rendre témoignage aujourd'hui?—R. Je suis venu de la même manière que pour M. Guévremont, je n'ai pas reçu de subpoena, M. Guévremont m'avait demandé ce que j'en pensais, et M. McCarthy m'a demandé lui aussi de dire ce que j'en pensais.

Q. Quand est-ce que M. McCarthy vous a demandé pour être témoin, et n'est-ce pas sur le chantier qu'il vous a demandé?—R. C'est ce matin, à son office, que M. McCarthy m'a demandé si j'avais objection à venir déclarer ce que j'en connaissais, et nous sommes venus tout droit en Cour. C'est M. Daniel McCarthy ici présent qui m'a demandé. Il m'a fait demander par un des hommes d'aller à son office, ce que j'ai fait, et là il m'a demandé si j'avais objection à venir conter ce que j'en connaissais, c'est tout ce qu'il m'a dit alors. En traversant, il m'a dit que tout ce qu'il voulait c'est que je dise la vérité.

Q. N'avez-vous pas dit à plusieurs personnes en novembre dernier, que vous étiez présent, lorsque feu Thomas McCarthy avait donné ordre au demandeur de faire le festin, et entre autres à votre père Léandre Paulet?—R. Je n'ai pas connaissance de cela.

Q. Lorsque vous avez donné votre témoignage, l'automne dernier, le demandeur vous avait-il parlé de votre témoignage avant de venir le rendre?—R. Il m'a parlé souvent de cette affaire-là; je ne me rappelle pas tout ce qu'il m'a dit; il m'a parlé de choses et d'autres sur l'affaire du procès.